

LE LIEU DE LA CÉLÉBRATION

Il faut donc que je suggère en une demi-heure la matière d'un volume. Qui pis est, une matière dont l'intérêt serait plutôt dans la variété de ses cas que dans ses constantes. Je ne puis m'en tirer qu'en dégageant les principes du discernement et en les illustrant de quelques notables applications. Cela en termes trop brefs et trop sommairement expliqués. Je dois aussi m'excuser, auprès de ceux d'entre vous qui auraient suivi ces dernières années mes efforts, de répéter certaines choses que j'ai déjà souvent dites et redites.

Quand nous voulons — ce sont les expressions du programme de cette session — « un aménagement adapté aussi parfaitement que possible à une célébration authentique », nous devons donner à ces deux mots : « adapté » et « authentique », le sens le plus fort.

Trop d'architectes et même d'ecclésiastiques partent d'une certaine idée qu'ils se font de l'église, de l'aspect qu'elle doit, pensent-ils, présenter afin qu'elle ait l'air d'une église, et ils *adaptent* cette conception tant bien que mal aux exigences de la célébration. C'est le contraire qu'il faut faire, quitte à ce qu'on ne retrouve plus même l'aspect accoutumé. Nous pensons, à la réflexion, que le mot « adapté » est faible au point d'être équivoque, et nous disons : la célébration, telle qu'elle devra être accomplie en tel lieu, devra déterminer son espace architectural, et même l'aspect de celui-ci, comme un animal secrète sa coquille. Le pasteur Eckly a trouvé cette formule heureuse : L'édifice du culte chrétien est « *comme la pétrification du principe intérieur* » de ce culte¹.

Quant à l'*authenticité* de la célébration, nous l'entendons en

1. Il dit : « L'édifice cultuel chrétien épouse la forme du chemin spirituel parcouru par la communauté chrétienne, il matérialise ce chemin, il est comme une pétrification de son principe intérieur » (*Essai sur l'architecture religieuse en fonction de la communauté chrétienne et de son culte*, thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, dactylographiée).

devenir. L'édifice doit y contribuer; il ne doit pas tant correspondre à ce qu'est, à l'état brut, la communauté qui l'engendre qu'à ce qu'il faut qu'elle devienne par la célébration même du Mystère où cette communauté se réalise surnaturellement. Bien sûr, les œuvres humaines ne sont jamais que des compromis entre ce qui devrait être et ce qu'on est forcé de subir; aussi est-il bien à présumer que le lieu du culte correspondra toujours en fait aux imperfections de la communauté plus qu'à ce qu'elle serait en étant fidèle au meilleur d'elle-même. Mais nous ne prenons pas à la légère notre parti de cette rançon payée à la routine de tous, au manque de caractère de certains responsables, à leur maladresse dans l'art de persuader. Le plus souvent, les églises, parce que ce sont les préjugés qu'elles satisfont, renforcent le médiocre et le détestable qui est en surface, au détriment de valeurs profondes qu'il s'agirait de révéler à elles-mêmes, d'accomplir. Dès qu'il s'agit de communauté, nous devons avoir comme la hantise de faire mentir le mot habituellement si vrai de Nietzsche : « Toute communion rend commun. » L'édifice du culte doit *édifier* la communauté, nullement de la façon banale que l'on entend d'ordinaire, mais en l'élevant au suprême d'elle-même.

Si maintenant nous nous demandons comment l'édifice contribuera à cette *authenticité* plénière de la célébration, j'aperçois quatre lignes dans lesquelles il nous faut pousser nos analyses et nos recherches.

I. — LA CÉLÉBRATION COMME ACCOMPLISSEMENT DU MYSTÈRE DU SALUT

L'édifice du culte se présentera comme une enceinte entièrement sacrée, mise à part dans la cité. Son emplacement et son aspect pourront différer selon la valeur plus ou moins chrétienne, différemment chrétienne de cette cité. Comme l'ambition chrétienne est d'appeler toute la cité à devenir l'Église, cet édifice sera comme un appel aussi manifeste que possible, et parlant aux yeux la langue des hommes d'aujourd'hui, mais d'une façon qui ne sera aucunement publicitaire; on ne s'y livrera à aucune sorte de surenchère. Encore une fois, l'église est à part, met à part. Elle donne accès à un monde supérieur, elle est la porte du ciel. Le mystère qui s'y célèbre est celui des noces éternelles du Christ et de son Église; l'assemblée qui s'y réunit est celle des fidèles, *gens sancta, regale sacerdotium*.

Ce n'est pas à l'édifice lui-même de jouer le rôle apologétique et propagandiste; ou plutôt, la seule façon dont il pourra le jouer,

ce sera de toucher dans les âmes ce qui, à leur insu peut-être, est déjà *fidèle*. Comment cela ? En favorisant l'accomplissement le plus vraiment *sacré* du mystère et en faisant rayonner celles des béatitudes évangéliques qui ont un équivalent architectural ou plastique : la pauvreté (le dépouillement sacré, même dans les cas exceptionnels où quelque magnificence s'impose, l'évidence du détachement), la faim de justice (sous l'aspect de la vérité et de la justesse dans la dispensation des moyens), la pureté et la paix.

C'est par cette traduction pour les yeux des béatitudes évangéliques et non point par la pratique d'un « style » déterminé ou de quelques conventions que ce soit que l'église se distinguera, sera « à part » des autres édifices de la cité². Elle offrira en cela comme en tout le reste un équivalent plastique de la célébration elle-même qui, toute réglée qu'elle est en rites sacrés, doit être *sincèrement* l'œuvre de la communauté temporelle, « charnelle ». Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que l'église a cessé par son aspect d'être homogène à la cité, a affecté volontairement de se distinguer des autres édifices par des formules de style (le faux gothique, le faux roman, maintenant diverses variétés d'un faux « moderne »). Ce sont là des trahisons de la *séparation* véritable exigée par le *sacré*, laquelle doit être le plus purement possible une qualité spirituelle. Il ne faut pas que l'église donne à ceux qui y viennent l'impression que, pour participer à la célébration, ils doivent cesser d'être eux-mêmes et adopter une attitude fautive à force d'être convenue.

Les équivalents plastiques des Béatitudes importent souverainement. Leur exigence devrait se substituer, dans l'imagination de quiconque est responsable d'une église, aux intentions sentimentales qui aujourd'hui priment trop souvent, mêlées à des prétentions tapageuses et à une indiscrete volonté d'enseigner. Sentimentalité et prétention sont évidemment à bannir; quant à l'enseignement, l'édifice ne doit le donner que selon l'esprit de la célébration, c'est-à-dire avec une intention proprement *contemplative*. On ne saurait trop méditer le texte du Concile de Trente, qui justifie les rites contre les protestants en déclarant que leur raison d'être est « d'exciter les esprits des fidèles à *contempler* les réalités sublimes qui sont cachées dans le sacrifice de la messe³ ». Aider à contempler le mystère célébré, au lieu d'en distraire par les cacophonies, le disparate...

A ce sujet, nous nous refusons, après bien des réflexions, à

2. Cf. « Christianisme ou paganisme dans l'architecture moderne », *La Maison-Dieu*, n° 17, pp. 66-70.

3. Sess. XXII, cap. 5. Denz., n. 943.

formuler aucune règle générale. Les conditions sont trop diverses. Selon les milieux chrétiens, les dimensions des édifices, les matériaux employés, les possibilités des créateurs et, quand il s'agit d'églises existantes à réaménager, selon le caractère de ces églises, on peut aussi bien réaliser un local dépouillé où les moindres gestes des célébrants, et même peut-être les mouvements de l'assemblée, sont susceptibles d'une éloquence extraordinaire, ou bien une atmosphère *féerique* par le jeu des couleurs et la distribution de la lumière (cette dernière solution est terriblement dangereuse, mais ne doit pas être exclue en principe si des artistes de qualité s'en révèlent capables) ⁴.

Dans tous les cas, le caractère de l'édifice et de sa décoration doit dissiper l'impression que ressentent les hommes d'aujourd'hui, que la célébration liturgique est la survivance anachronique de rites périmés : la réalité éternelle des mystères est le plus trahie par un rappel conformiste de formes passées. Tout ce qui dans le lieu du culte donne l'impression de la routine, du désuet, est la trahison du sacré — du moins du sacré selon le Christ.

Dans la distribution des éléments qui composent une église, dans leurs rapports réciproques, une sorte de tension viendra toujours de ce que deux aspects antithétiques sont essentiels l'un et l'autre à la célébration liturgique, et que l'on peut mettre l'accent sur l'un ou l'autre d'entre eux. En tant qu'elle rend présente parmi nous la substance même des choses éternelles, elle suggère un plan rayonnant, selon lequel le mystère se célèbre *au cœur de la communauté*. Au contraire, en tant que la célébration signifie l'espérance de ces réalités à venir qui ne sont possédées que dans la foi, elle suggère un plan moins statique et plus dynamique, non centré mais linéaire, figurant la marche du peuple en exil, orienté vers cette célébration qui annonce le Christ *donec veniat* et en appelle le retour. Sans doute ne faut-il pas exagérer cette opposition, mais elle nous est au maximum signifiée par certains protestants contemporains comme une conséquence extrême de leur eschatologisme. Nous pensons d'abord qu'il faut en être averti afin d'agir en pleine connaissance de cause, et puis l'on doit, croyons-nous, retenir de la seconde conception une tendance à signifier dans l'espace du lieu de la célébration la destinée temporelle de ceux qui l'accomplissent, laquelle se meut, selon le mot de Karl Barth, « entre le baptême une fois reçu et la communion à recevoir toujours à nouveau » ; ce qui nous fait répugner, avec le pasteur Eckly, à « fondre dans un ensemble unique » le baptistère et l'autel. (Quoique le bap-

4. Cf. *L'Art sacré*, 1949, n^{os} 1-2, « La décoration des églises ».

tistère doive être le plus ouvert possible sur l'espace communautaire, nous pensons qu'il est bon de lui maintenir sa place traditionnelle à l'entrée de l'église.)

Le caractère *sacré* du lieu de la célébration imposera sa marque à tous les éléments. L'autel d'abord manifestera clairement aux yeux qu'il n'est pas n'importe quelle table, mais celle du sacrifice⁵; aucune évocation de la vie ordinaire ne sera faite en ravalant le sacré au profane, mais au contraire les ressources de l'art leur donneront leur sens culturel⁶.

Pour en finir avec l'essentiel de ce que nous avons à dire au sujet du premier point, nous croyons nécessaire d'insister sur ceci que l'église doit être traitée d'abord comme le lieu de la célébration, mais qu'elle est aussi celui de certains des *préliminaires* à cette célébration (confessions, paraliturgies) et celui de la *prière privée*, en particulier de l'adoration individuelle ou en petits groupes, du Saint-Sacrement conservé au tabernacle⁷. Je crois devoir y insister, parce que les espaces, les volumes que font désirer ces fonctions secondaires de l'église, loin de contrarier ceux qu'exige la célébration elle-même, lui conviennent. Le P. Roguet a montré⁸ que les para-liturgies ne requièrent guère de dispositions architecturales particulières. Quant à l'adoration du Saint-Sacrement, la prière privée, elles appellent des volumes intimes qui mettent en valeur le grand volume communautaire, le complètent par des zones basses et volontiers enveloppées de pénombre, forment des locaux supplémentaires dans les circonstances exceptionnelles.

II. — LA CÉLÉBRATION COMME OEUVRE COMMUNE DU CLERGÉ ET DES FIDÈLES⁹

C'est, avons-nous dit, toute l'enceinte de l'église qui est sacrée. Il faut refuser une opposition entre une conception soi-disant sacrale de l'église et une conception soi-disant populaire, l'une mettant en valeur le sanctuaire et n'assurant que secondairement la participation des fidèles, l'autre se préoccupant d'abord de

5. Encyclique *Mediator Dei*, éd. Roguet, n° 58, avec la note, Éditions du Vitrail, 1948.

6. Cf. *L'Art sacré*, 1947, nos 8-9, pp. 211-212.

7. *Cahier de l'Art sacré*, n° 4, 1946, « Le plan d'église », pp. 26 et ss.

8. *L'Art sacré*, 1947, nos 8-9, pp. 226-231.

9. Cf. R. P. Congar, « Théologie de l'église, maison du peuple de Dieu », dans *L'Art sacré*, 1947, nos 8-9, pp. 205-222.

disposer au mieux l'assistance et réduisant le sanctuaire à sa plus simple expression.

Le rapport du sanctuaire et de l'espace occupé par le peuple, une synthèse vivante des deux, doit être une préoccupation maîtresse. Visibilité et acoustique l'assureront. Mais ici encore nous devons renoncer à réduire la diversité des cas. Un grand espace entre l'autel et le peuple n'est pas défavorable, comme on pourrait le supposer, à la communication, pourvu que rien dans cet espace ne donne l'impression de rupture et lorsque l'assemblée est nombreuse; alors, dit M. Michonneau¹⁰, « l'âme commune a la force de traverser cet espace ». Le plus ou moins d'élévation du sanctuaire peut aussi différer beaucoup selon sa largeur, sa profondeur, la disposition des degrés, la dimension de l'église, et surtout — encore et toujours — l'importance de l'assemblée. On doit en dire autant de l'opportunité ou de l'inopportunité de l'autel tourné vers le peuple; néanmoins, dans tous les cas où cet autel est fortement élevé au-dessus de l'assemblée, monumental et assez éloigné, il doit être proscrit (on l'a constaté par exemple à la basilique de Blois). Il est capital que l'autel ne soit pas à contre-jour ou, du moins, que le jour des fenêtres qui se trouveraient derrière lui soit tamisé. Lorsqu'on fait fonctionner des lumières artificielles, l'autel ne doit pas être éclairant, mais éclairé.

Faut-il que le sol monte ou descende vers l'autel, ou soit horizontal? Nous pensons que les trois solutions sont possibles. Dans le cas d'un sol descendant, il faut éviter l'impression de rupture, grâce à des degrés particulièrement accueillants, à l'entrée du sanctuaire, et être sûr que l'assistance sera dense lors des célébrations. Sans cela, « l'âme commune » n'est pas assez forte pour surmonter l'impression d'être plutôt à un spectacle que de participer à un acte fraternel. Si cette assistance est nombreuse, la bonne visibilité rend particulièrement favorable à sa communion cette inclinaison du sol.

La communion sacramentelle est évidemment l'acte communautaire par excellence. Il est bon de signifier aux yeux son intégration à la célébration eucharistique, en évitant de donner à l'appui de communion la forme d'une table distincte de l'autel. « S'approcher de la sainte table », c'est s'approcher de l'autel. On peut aussi, comme l'a fait récemment Pierre Vago à Saint-Michel de Marseille, donner d'une façon très ostensible, dans une proportion moindre, la forme de l'autel à cet appui.

Il est bien désirable que le même crucifix — lequel est obligatoire au-dessus de l'autel pour rappeler que le sacrifice est celui

10. *Cahier de l'Art sacré*, n° 4, n. 6.

même du Calvaire — le rappelle à la fois au célébrant et au peuple.

Il ne faut pas seulement que le culte soit indissolublement l'œuvre commune du clergé et des fidèles, mais qu'en lui la communauté prenne conscience d'elle-même. Voilà encore qui suggère un plan rayonnant et large, mais non pas nécessairement en cercle ou polygone régulier avec sanctuaire au centre. Cette question est beaucoup trop complexe pour que nous la traitions dans ce bref exposé; il faudrait avec beaucoup d'attention peser le pour et le contre¹¹. Disons seulement que les inconvénients du plan centré nous paraissent graves. Mais le vœu en est tellement général que l'on souhaite de voir tenter quelques réalisations de dimensions diverses, afin que l'on puisse enfin juger à l'épreuve. Quelque sérieux que soient les risques, ils valent d'être courus, et ils ne doivent pas être bien terribles, car si vraiment la disposition s'avère trop fâcheuse, sans doute pourra-t-on, sans grands remaniements de l'architecture elle-même, déplacer jusque sur le bord le sanctuaire central de ces églises polygonales ou rondes.

Ici se poserait une autre grave question : celle de savoir si l'on ne doit pas souhaiter que le lieu de la célébration se rapproche de la disposition des cinémas et des théâtres avec leurs étages de vastes tribunes. Nous ne le pensons pas. Il nous semble que l'intention qui commande la disposition de ces salles de spectacle est précisément de faire au mieux *assister à un spectacle*, durant lequel les rapports entre les assistants sont « accidentels ». Que ce spectacle soit si prenant qu'il crée entre eux une « âme commune » d'une force singulière, cela est d'un tout autre ordre que la participation à la célébration liturgique et fraternelle.

III. — LA CÉLÉBRATION COMME ŒUVRE HIÉRARCHIQUE

Le souci de l'unité communautaire ne doit pas exclure le sens de la hiérarchie — hiérarchie des fonctions et hiérarchie des célébrants et participants. La distinction doit donc être nettement marquée entre le sanctuaire et l'espace occupé par les fidèles, comme, dans le sanctuaire, l'autel doit être mis à part et solennisé. Bien entendu, cet autel doit être en bonne lumière.

Néanmoins, ici encore l'on hésite à donner des règles exclusives. Les exemples anciens attestent la variété des possibilités heureuses : sanctuaires et nef formant plus ou moins des éléments d'architecture distincts ou appartenant au contraire au

11. Cf. *Cahier de l'Art sacré*, n° 4, n. 47-50.

même volume, plus ou moins ouverts ou profonds, plus ou moins éclairés, sol et couverture du sanctuaire plus ou moins élevés par rapport à ceux du volume occupé par les fidèles... Les ressources de l'éclairage électrique sont venues varier encore les possibilités. Je remarquais récemment à la basilique de Blois l'heureux effet d'un vaste sanctuaire habituellement mystérieux en sa pénombre au bout d'un vaisseau lumineux, tandis que durant la célébration il peut se remplir d'une plus ou moins intense clarté.

Dans la célébration par excellence, la messe solennelle, s'accuse au maximum une direction ascendante à sens unique, des fidèles au prêtre. De toute façon, il nous semble qu'au-delà du prêtre et de l'autel, il ne doit rien y avoir. C'est pourquoi, même si l'on faisait des églises rondes ou polygonales avec autel central, nous pensons qu'il faudrait réserver un secteur plus ou moins large que n'occuperait pas l'assemblée; sans doute cela ferait-il déplacer l'autel vers le tiers ou la moitié du rayon. Un diamètre dominant s'imposerait, déterminerait un sens longitudinal dans la composition et rectifierait les zones de l'assemblée selon un parti qui ne serait plus parfaitement centré.

IV. — QU'EST CE PEUPLE QUI CÉLÈBRE ?

Puisque la célébration est l'œuvre commune du clergé et de la communauté, il est évidemment capital de diversifier les édifices selon ce qu'est chacune des communautés.

En ce qui concerne le *caractère* propre à chacune, ce qu'il y aurait à dire est trop divers et complexe, et du reste il me semble que c'est une question toute neuve.

Il faut que la communauté des jours de grande fête ait une autre âme que celle des simples dimanches. Aussi est-il bien désirable de pouvoir le plus possible faire varier l'aspect de l'église selon les circonstances, et c'est-à-dire de prévoir les emplacements d'une décoration amovible. Ce rôle de la décoration amovible serait heureusement joué de nouveau par des tapisseries, comme elle le fut autrefois.

Quant au *nombre* des assistants, comme il varie énormément du dimanche aux jours de la semaine, il est bien désirable que le maître-autel ne serve qu'à la célébration dominicale et qu'un lieu proportionné à la petite assistance des jours ordinaires serve à la célébration quotidienne, lieu proportionné à cette faible assistance en hauteur comme en surface, présentant un caractère plus intime, et c'est là que serait habituellement la sainte Réserve.

Il est capital que l'assemblée ne se sente pas perdue dans un

espace trop vaste pour elle. D'où la nécessité de locaux affluents, lorsque la différence est trop forte entre l'assistance des dimanches ordinaires et de fêtes exceptionnelles¹², d'où ce problème nouveau, un des plus intéressants qu'offre l'architecture religieuse aujourd'hui, qui est de diviser, lorsque c'est possible, les églises héritées d'un passé où la population pratiquante était plus nombreuse. (Division souvent provisoire, espérons-le, car il faut bien espérer la reconquête, mais souvent aussi division définitive dans les pays qui se dépeuplent irrémédiablement.)

CONCLUSION

Nous concluons en insistant, avec Rudolf Schwartz¹³, sur l'extrême complexité des problèmes, sur la nécessité de les traiter sans idée préconçue, en cherchant la forme qui correspond le mieux aux données. Tout problème, profondément étudié, a sa solution dans une forme simple; mais cette forme procède selon le cas de principes différents; il ne faut pas avoir un parti pris de plan basilical, ou ovoïde, ou polygonal, ou en trapèze... Il faut trouver l'exacte « pétrification du principe interne¹⁴ ».

fr. PIE-RAYMOND RÉGAMEY, O. P.

12. *Cahier de l'Art sacré*, n° 4, n. 51 (le cas du Petit-Colombes).

13. Article dans la revue suisse d'architecture, *Werk*, 1949. R. Schwartz est le grand théoricien allemand de l'architecture religieuse.

14. Rappelons l'article de Pierre Vago, *La Maison-Dieu*, n° 17.